

Patricia Dahan

## La Loi et les lois du signifiant \*

*Nul n'est censé ignorer la loi, cette formule transcrite de l'humour d'un code de Justice exprime pourtant la vérité où notre expérience se fonde et qu'elle confirme. Nul homme ne l'ignore en effet puisque la loi de l'homme est la loi du langage...*

J. Lacan <sup>1</sup>

Cette loi du langage nous est donnée par la Loi primordiale, dont le père est le représentant, et qui est la condition pour le sujet de son accès au langage et de son entrée dans la culture et la civilisation. Dans la langue on retrouve la structure métaphorique de la Loi, où le Nom du Père vient à la place du désir de la mère et la structure métonymique du désir où le désir est toujours désir d'autre chose et ne pourra jamais être comblé. Le Nom du Père, en tant qu'il vient à la place du désir de la mère, est aussi le phallus qui est un signifiant capable de donner un sens au désir de la mère. À partir de cette première métaphore, le sujet va avoir accès au langage, et c'est la raison pour laquelle quelque chose ne peut signifier dans le langage que de façon métaphorique. Lacan dira que la seule signification qui puisse se signifier elle-même est la Loi du père. D'où l'hypothèse que tout autre signifiant ne peut jamais se signifier lui-même ; cela permet à Lacan de montrer qu'il ne peut pas y avoir d'univers fermé du langage et, comme il le dira plus tard, qu'il n'y a pas de métalangage. Dans le texte des *Écrits* de 1957 « L'instance de la lettre dans l'inconscient », Lacan se réfère à Saussure pour indiquer que les signes linguistiques n'ont pas de valeur significative,

\* Intervention à l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien, séminaire Champ lacanien, février 2005.

1. J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 272.

mais que chaque terme de la phrase a sa valeur dans son opposition avec tous les autres. À ce stade, Lacan peut montrer que tout ce qui s'articule concernant le sens et la vérité pour le sujet est à prendre au niveau de l'articulation signifiante, et que donc il n'y a pas de réalité prédiscursive. Dans ses séminaires des années 1970, il défend la même idée, à savoir qu'il n'y a pas d'Autre du langage, qu'il n'y a pas de langage pour dire la vérité sur le langage.

Dans « Lituraterre », Lacan indique que l'écrit peut rendre compte du langage, mais il insiste également sur le statut de la lettre comme effet de discours ; ainsi, affirme-t-il, l'écrit est second par rapport au langage. Dans ce texte, il montre comment l'écriture entre en jeu dans ce qu'il appelle la dialectique de la vérité et du semblant, la vérité étant que le rapport sexuel ne peut pas exister et que le semblant est ce qui vient masquer l'impossible de cette jouissance.

### **La lettre effet de discours**

« L'instance de la lettre dans l'inconscient » est le texte qui marque le moment de son retour à Freud. Ici, il est important pour Lacan d'insister sur la structure du langage dans l'inconscient, ce qui va contre l'idée que l'inconscient puisse être le siège des instincts. Quand Lacan fait son séminaire « D'un discours qui ne serait pas du semblant » (1971), on pourrait dire qu'il fait un retour à Lacan. Le texte « Lituraterre » est issu de ce séminaire et a donné lieu à une publication dans la revue *Littérature*. Lacan s'adresse à Serge Leclaire, sans le citer nommément, mais dans le contexte historique on comprend qu'il s'agit du livre *Psychanalyser* dans lequel Serge Leclaire décrit différents cas cliniques dont celui sur « Le rêve de la licorne <sup>2</sup> ». Lacan lui reproche de confondre ce qui caractérise la lettre avec ce qui caractérise le signifiant et d'employer le terme de « lettre » à la place de « signifiant ». Il s'adresse aussi à Derrida, et sa critique concerne le chapitre intitulé « Freud et la scène de l'écriture » dans *L'Écriture et la différence* où Derrida, en référence à la « Note sur le bloc magique de Freud », définit une conception de la lettre comme une trace imprimée. Lacan s'appuie sur ces critiques pour se distinguer de ces approches et introduire la notion de la

2. S. Leclaire, *Psychanalyser. Un essai sur l'ordre de l'inconscient et la pratique de la lettre*, Paris, Le Seuil, 1968, p. 99.

lettre comme conséquence du langage. Cela suppose deux conditions : que la lettre soit distincte du signifiant et qu'elle ne soit pas une trace imprimée.

La définition que donne Lacan en opposition à ces deux approches est que la lettre est un effet de discours.

Dans le séminaire « D'un discours qui ne serait pas du semblant », précisément dans la séance qui donnera lieu au texte « Lituraterre », Lacan nous donne une indication précise sur la différence entre le signifiant et la lettre, mais cette indication n'apparaît plus dans le texte publié. Le signifiant, dit-il, est du côté du symbolique et la lettre du côté du réel ; il insiste sur cette différence et il nous la propose pour « que ça nous fasse ritournelle », petite exception à la règle puisque justement le discours de Lacan ne nous fait pas ritournelle, il nous oblige à réfléchir. Donc, non seulement la lettre est distincte du signifiant, mais elle est seconde par rapport au signifiant. La condition pour qu'un sujet soit analysable est que l'inconscient soit structuré comme un langage, fait de l'articulation des signifiants selon les lois de la métaphore et de la métonymie.

D'où l'importance de la structure du langage, premier par rapport à la structure de l'inconscient. Dans « Lituraterre », comme nous allons le voir plus loin, Lacan montre comment les différences dans la structure de la langue, pour un sujet occidental et un sujet japonais, ont un effet sur le statut du sujet par rapport à l'inconscient. Il emploie l'expression « l'écriture travaille la langue » à propos de la langue japonaise ; dans la langue serait inclus un effet d'écriture, qui aurait une conséquence sur la structure de l'inconscient. Selon Lacan, compte tenu de cette structure, le sujet japonais ne serait pas analysable.

Or, dans la psychanalyse, Lacan nous enseigne qu'il s'agit de lire ce qui, dans un discours, se produit de l'effet de l'écrit, au-delà de ce que dit le patient. Dans la langue japonaise, on le verra plus loin, ce qui est dit pourrait être lu sans que cela nécessite une interprétation. L'écriture japonaise, Lacan insiste sur ce point, s'est constituée à partir de l'écriture chinoise. Quand les Japonais sont entrés en contact avec les Chinois dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, la culture chinoise était supérieure à la leur. Ils ont alors été amenés à utiliser l'écriture chinoise, ce qui a eu pour conséquence de surim-

poser un vocabulaire nouveau aux mots japonais. D'où le dualisme de la langue japonaise dont parle Lacan. Les caractères japonais ont deux lectures : la lecture *kun* japonaise et la lecture *on* sino-japonaise. Lacan se réfère à cette particularité et montre que, dans la langue japonaise, la lettre fait appui au signifiant au lieu d'être un effet du signifiant. La lettre est promue à la fonction d'un référent, elle est issue d'un discours qui, comme on va le voir, ne nécessite aucune interprétation et rend particulièrement facile la traduction.

Avec la fonction de la lettre, Lacan va illustrer la notion de réel tel que cette notion puisse être associée à l'inconscient, ce qui ne contredit pas que l'inconscient soit structuré comme un langage. Freud a démontré que tout ce qui est du langage a à voir avec le sexe, dans la mesure où le rapport sexuel ne peut pas s'y inscrire. La relation sexuelle n'est donc pas inscriptible dans le langage. Lacan emploie le terme *inscriptible* à dessein à la place du terme *énoncé*, pour parler de ce qui peut se produire du langage qui est l'écriture de la fonction phallique. Cette écriture existe parce que le rapport  $xRy$  ne peut pas s'écrire.

Le discours est ce qui, à partir du langage, permet de faire lien, c'est pourquoi le rapport sexuel, qui ne peut pas faire lien, ne peut pas s'y inscrire. Mais cette formule : « Il n'y a pas de rapport sexuel », Lacan dit, en introduisant un paradoxe, qu'elle « ne se supporte que de l'écrit ». Et « tout ce qui est écrit part du fait qu'il sera à jamais impossible d'écrire comme tel le rapport sexuel. C'est de là qu'il y a un certain effet du discours qui s'appelle l'écriture <sup>3</sup> ». D'où le lien entre l'écriture et le réel, puisque selon la définition de Lacan le réel est cet impossible qui ne peut pas s'écrire mais qui est aussi la condition de l'écriture.

Dans « Lituraterre », il est surtout question de la différence entre la lettre et le signifiant, et Lacan veut nous faire saisir de quelle manière la fonction de la lettre, dans la structure du langage, a un effet sur le statut du sujet. Il aborde cette question en s'appuyant sur la comparaison entre le langage occidental et le langage japonais. L'observation du langage est prise au sens large, c'est-à-dire que l'on tient compte de la littérature, du théâtre, des convenances, des codes...

3. J. Lacan, *Séminaire Encore*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 35-36.

### **Le vide creusé par l'écriture**

Nous allons voir maintenant comment dans « Lituraterre » Lacan fait référence à la façon dont Roland Barthes perçoit le sujet japonais ; il nous fait remarquer que Barthes a intitulé son ouvrage *L'Empire des signes* en voulant dire : empire des semblants. En effet, ce dernier précise qu'au Japon « l'empire des signifiants » excède la parole. Contrairement au sujet occidental, chez le sujet japonais c'est tout le corps qui communique et cette communication est dominée par des codes. Ainsi, pour le sujet japonais, commente Lacan, il n'y a rien de caché, on entre dans un cérémonial quand on parle. Il n'y a pas d'interprétation possible, tout ce qui est dit pourrait être lu par un récitant, ce qui implique que la traduction est facile puisqu'il n'y a rien à interpréter, et Lacan fait l'analogie avec le théâtre de marionnettes japonais. « Le *bunraku*, dit-il, théâtre des marionnettes, en fait voir la structure tout ordinaire pour ceux à qui elle donne leurs mœurs elles-mêmes. Aussi bien, comme au *bunraku* tout ce qui se dit pourrait-il être lu par un récitant <sup>4</sup>. » Donc un effet d'écriture dans la langue japonaise.

Roland Barthes dit à propos de lui-même qu'il n'écrit pas sur le Japon, c'est le Japon qui l'a « mis en situation d'écriture ». Il décrit ce phénomène comme un séisme qui opère un « vide de parole ». Dans la langue japonaise, ce serait ce vide de parole qui constitue l'écriture. Il dit même que c'est de ce vide que partent les traits, les gestes, les maisons, la violence... Ce que Lacan reprend avec ses propres termes quand il dit que, dans la langue japonaise, la lettre fait appui au signifiant. Cela est très différent dans l'écriture occidentale où le signifiant n'est pas la lettre et garde sa spécificité de pluralité, d'équivoque, la lettre en revanche étant un effet du signifiant. Dans le séminaire *L'Identification*, Lacan montre que le trait unaire est « ce qui fait l'essence du signifiant <sup>5</sup> », et à partir de ce point ce qui est important, c'est que le Un fonde la possibilité de la différence. Puisque qu'il y en ait un implique implicitement l'existence d'au moins un autre, le un produit le deux <sup>6</sup>. La lettre ne permet pas cette pluralité des sens comme le signifiant, elle est promue,

4. J. Lacan, « Lituraterre », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 20.

5. J. Lacan, *L'Identification*, séminaire inédit, séance du 15 novembre 1961.

6. *Ibid.*, séance du 13 décembre 1961.

comme le dit Lacan, « comme référent aussi essentiel que toute chose, et ceci change le statut du sujet <sup>7</sup> ».

L'écriture, dans la langue occidentale, telle que Lacan la décrit, creuse un vide, qui serait un hors-sens, un vide de sens, qui fait accueil à la jouissance, « jouissance que la lettre localise ». Dans la langue japonaise, ce n'est pas du même vide qu'il s'agit. Si on retourne au texte de Roland Barthes, on voit ce qui constitue ce vide. On le retrouve dans l'énonciation du sujet, dans la structure de la ville, dans la forme littéraire du *haïku*, dans le théâtre. Si en apparence le sujet japonais énonce des impressions, non des constats, c'est en réalité une manière de dilution, « parcellé, particulé, diffracté jusqu'au vide ». Barthes décrit l'énonciation du sujet japonais comme une « enveloppe vide de parole ».

Dans la description qu'il donne dans *L'Empire des signes* <sup>8</sup>, le vide s'appréhende dans la structure de la ville, mais aussi dans le théâtre et dans la littérature.

Le *haïku* est un genre littéraire qui fait apparaître ce sentiment, c'est un poème de trois vers et de dix-sept syllabes. Le *haïku* se caractérise à la fois par une absence de sens et un discours très lisible, en voici un exemple :

« *J'arrive par le sentier de la montagne*  
*Ah ! Ceci est exquis !*  
*Une violette ! »*

On remarque que les fonctions fondamentales de l'écriture classique occidentale où on veut faire apparaître les émotions, les descriptions disparaissent dans le *haïku*.

Le théâtre japonais lui aussi exprime le vide, que ce soit le visage de l'acteur qui est comme un masque sans expression ou les marionnettes du *bunraku*. La structure du sujet japonais pourrait être comparée au *bunraku*, il ne cache rien mais il ne communique rien, comme le dit Lacan.

7. J. Lacan, « Lituraterre », art. cit., p. 19.

8. R. Barthes, *L'Empire des signes*, Paris, Flammarion, 1970.

### **La fonction de la lettre dans le statut du sujet**

Il me semble que Lacan se rapproche de la lecture de Barthes pour montrer que dans la langue japonaise l'effet de signifié est directement lié à l'écriture. Ici la lettre est à lire, alors que pour le sujet occidental la lettre n'est pas à lire, ce qui est à lire c'est le signifiant ou « ce qu'on entend de signifiant <sup>9</sup> ».

Ce qui se lit avant tout, précise Lacan dans la postface du *Séminaire XI*, c'est l'inconscient, l'inconscient structuré comme un langage. Mais pour le sujet japonais la structure de la langue est telle qu'elle n'implique pas une telle lecture de l'inconscient. « C'est ce qui permet, souligne Lacan dans l'« Introduction à l'édition japonaise des *Écrits* », à la langue japonaise d'en colmater les formations <sup>10</sup>. » Si la langue japonaise permet de colmater les formations de l'inconscient, cela laisse supposer que les formations de l'inconscient n'ont pas le même statut pour le sujet japonais que pour le sujet occidental, et Lacan illustre cette réflexion en disant qu'au Japon le mot d'esprit est la dimension même du discours le plus commun.

Dans le séminaire « ...Ou pire », Lacan dit que l'idée qu'il se fait de l'écrit, c'est le retour du refoulé, le signifiant refoulé revient en tant que lettre. Ainsi, ce que Lacan arrive à faire comprendre dans « Lituraterre », c'est que la structure du langage et en l'occurrence la fonction de la lettre dans la structure du langage change le statut du sujet <sup>11</sup>.

Dans ce texte où la différence entre le signifiant et la lettre se dégage de façon précise, le signifiant est représenté comme un nuage, un semblant qui, lorsqu'il se rompt, fait pleuvoir du signifié et de la jouissance. Cette pluie creuse la terre, la ravine, creuse un vide qui produit l'écriture.

La lettre se détache du signifiant en n'étant pas comme lui un semblant, elle est matérielle, elle se présente comme ravinement, elle est seconde par rapport au signifiant. Ce ravinement est un effet du signifiant. Dans le séminaire XI, *Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Lacan a décrit l'opération fondamentale de constitu-

9. J. Lacan, séminaire *Encore*, p. 34.

10. J. Lacan, *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 498.

11. Voir l'article de Jean Louis Gault, « Quelques traits remarquables de la langue japonaise », dans *Lacan et la chose japonaise*, Navarin éditeur, 1988.

tion du sujet par le processus de l'aliénation où il montre que le sujet est divisé par le signifiant. Dans « Lituraterre », à ce statut du sujet, il oppose le statut du sujet japonais, qui « s'appuie, dit-il, sur un ciel constellé, et non seulement sur le trait unaire pour son identification fondamentale <sup>12</sup> ». Et il poursuit un peu plus loin : « Singulièrement ceci semble porter le résultat qu'il n'y ait rien à défendre de refoulé, puisque le refoulé lui-même trouve à se loger de la référence à la lettre. En d'autres termes le sujet est divisé comme partout par le langage, mais un de ses registres peut se satisfaire de la référence à l'écriture et l'autre de la parole <sup>13</sup>. »

Comme nous l'avons vu plus haut, c'est parce que le rapport sexuel ne peut pas s'écrire qu'il y a de l'écrit ; tout écrit vient à la place du rapport sexuel qui ne peut pas s'écrire, donc tout ce qui parle du rapport sexuel n'est que du semblant. Tout discours qui parle du rapport sexuel est un discours de semblant où, là, des jouissances peuvent s'écrire, mais des jouissances qui *parodient* celle à jamais interdite. D'où le rapport d'équivalence qu'évoque Lacan dans la séance du 18 mai 1971 du séminaire « D'un discours qui ne serait pas du semblant », entre l'écrit et la jouissance. « L'écriture, dit-il, donne os à toutes les jouissances [...] leur donnant os, elle souligne ce qui y était, certes, accessible, mais masqué, à savoir que le rapport sexuel fait défaut au champ de la vérité. » À cette équivalence Lacan oppose la différence entre la lettre et le signifiant, c'est-à-dire dans le langage « la division sans remède de la jouissance et du semblant <sup>14</sup> ». Cette division est sans remède puisque le langage est là du fait que la jouissance est interdite. Le semblant est là pour voiler la jouissance, et l'écriture est le résultat de la rupture du semblant. La lettre n'est donc pas un signifiant et il n'y a pas de primarité de la lettre par rapport au signifiant puisqu'elle est un effet du discours et qu'elle prend sa source à partir du semblant, comme l'illustre Lacan dans « Lituraterre ».

12. J. Lacan, « Lituraterre », art. cit., p. 19.

13. *Ibid.*

14. J. Lacan, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, séminaire inédit (1971-1972), séance du 18 mai 1971.